

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2015

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2015

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5-6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SOLIDARITÉ MERCIER-EST

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOLIDARITÉ MERCIER-EST, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOLIDARITÉ MERCIER-EST au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

APSV comptables professionnels agréés inc.
APSV comptables professionnels agréés inc.¹

Montréal, le 29 mai 2015

¹ Par Caroline Pombert, CPA auditrice, CA

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Mission - Initiative montréalaise de soutien au développement social local		
Agence de la santé et de services sociaux - Direction de la santé publique	19 084	18 917
Ville de Montréal - Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	18 613	18 613
Centraide	46 620	46 620
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale	16 000	16 000
	<u>100 317</u>	<u>100 150</u>
Centraide		
Soutien - travail de milieu et coordination	75 000	88 500
	<u>175 317</u>	<u>188 650</u>
Démarches et projets		
Agence de la santé et de services sociaux - Direction de la santé publique		
Écoles et milieux en santé	21 961	-
Prévention des toxicomanies	-	21 516
Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)	81 189	80 116
Quartier 21	29 167	49 671
Forum régional de développement social de l'Île de Montréal	14 000	10 000
Ville de Montréal - Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		
Revitalisation urbaine intégrée du secteur Mercier-Est	186 133	91 660
Plan directeur	-	52 030
Centraide		
Forum régional de développement social de l'Île de Montréal	29 400	30 000
Avenir d'enfants	254 421	232 067
Québec en forme	181 792	176 979
Soutien à l'action bénévole	2 500	3 500
Fonds d'action québécois en développement durable	-	14 472
Conseil régional de l'environnement de Montréal	-	166
	<u>800 563</u>	<u>762 177</u>
Dons et commandites	150	27 105
Cotisations des membres	1 355	1 695
Intérêts et autres revenus	2 191	7 913
	<u>979 576</u>	<u>987 540</u>

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	337 687	437 710
Transferts aux organismes mandataires (note 4)		
Avenir d'enfants	168 013	132 790
Québec en forme	125 793	124 325
Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)	79 159	78 115
Revitalisation urbaine intégrée	47 500	-
Écoles et milieux en santé	21 413	-
Prévention des toxicomanies	-	21 076
	<u>441 878</u>	<u>356 306</u>
Forum régional de développement social de l'Île de Montréal		
Centraide	29 400	30 000
Direction santé publique	14 000	10 000
	<u>485 278</u>	<u>396 306</u>
Projets collectifs portés par la Table		
RUI - projets spéciaux	25 803	-
Frais d'évaluation / expertise	7 255	22 260
Projets Enfance-Famille	5 383	5 480
Projet Parcours	-	21 119
Éco-Mobilité	-	6 724
	<u>38 441</u>	<u>55 583</u>
Loyer	18 855	18 684
Honoraires professionnels	9 902	13 549
Activités et réunions	7 919	30 873
Frais de bureau	6 939	9 411
Entretien, aménagement et réparations	6 664	7 289
Communication, publicité et promotion	5 303	14 454
Télécommunications	3 422	3 540
Frais d'administration	3 048	7 048
Assurances	2 150	2 098
Petits équipements	2 146	5 207
Amortissement des immobilisations	2 092	349
Cotisations et représentation	1 529	2 934
Formation et développement organisationnel	324	3 496
	<u>931 699</u>	<u>1 008 531</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>47 877</u>	<u>(20 991)</u>

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015			2014
	Affecté (note 10)	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	-	42 908	42 908	63 899
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	47 877	47 877	(20 991)
Affectation de l'exercice (note 10)	20 263	(20 263)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>20 263</u>	<u>70 522</u>	<u>90 785</u>	<u>42 908</u>

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

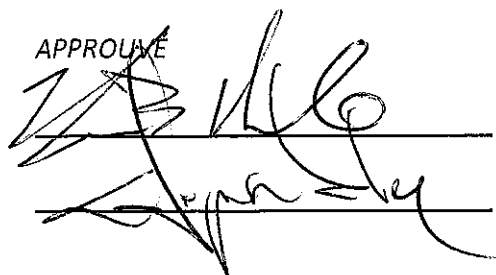
BILAN

AU 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	208 111	266 624
Épargne à terme, 0,65%, échéant en mars 2015 (mars 2014 en 2013)	22 682	22 535
Débiteurs (note 5)	15 191	18 149
Frais payés d'avance	1 182	-
	<u>247 166</u>	<u>307 308</u>
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>5 927</u>	<u>8 019</u>
	<u><u>253 093</u></u>	<u><u>315 327</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	36 257	59 829
Revenus reportés	171	290
Apports reportés (note 9)	125 880	212 300
	<u>162 308</u>	<u>272 419</u>
ACTIF NET		
AFFECTÉ (note 10)	20 263	-
NON AFFECTÉ	70 522	42 908
	<u>90 785</u>	<u>42 908</u>
	<u><u>253 093</u></u>	<u><u>315 327</u></u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 11)

APPROUVÉ



SOLIDARITÉ MERCIER-EST

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	47 877	(20 991)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<u>2 092</u>	<u>349</u>
	<u>49 969</u>	<u>(20 642)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	2 958	10 235
Créditeurs	(23 572)	(18 076)
Revenus reportés	(119)	290
Apports reportés	<u>(86 420)</u>	<u>(7 680)</u>
	<u>(108 335)</u>	<u>(15 231)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(58 366)</u>	<u>(35 873)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme	(147)	(146)
Acquisition d'immobilisations	<u>-</u>	<u>(8 368)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(147)</u>	<u>(8 514)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(58 513)	(44 387)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>266 624</u>	<u>311 011</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>208 111</u></u>	<u><u>266 624</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 octobre 1989. Il est un organisme à but non lucratif, enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance, et est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

- consulter et mobiliser les citoyens et les organisations oeuvrant dans Mercier-Est afin de participer collectivement au développement social, communautaire, environnemental et économique du quartier;
- soutenir l'identification des besoins de la communauté selon une vision de développement durable et agir en réponse à ces besoins;
- créer et développer des structures et des moyens facilitant la coopération intersectorielle et multiréseaux;
- soutenir l'identification des besoins communs des organismes communautaires qui interviennent dans le quartier et agir en réponse à ces besoins. Pour ce faire, assurer des mécanismes de concertation qui les regroupent;
- défendre et promouvoir les intérêts de la communauté de Mercier-Est, avec l'appui de ses membres et favoriser en ce sens la participation citoyenne, la prise de parole et l'exercice de la démocratie dans une perspective d'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population;
- réaliser, avec l'appui de ses membres, toute activité, action et projet dans le but d'atteindre les objectifs déterminés collectivement;
- offrir tout genre d'aide, de support, d'information, de formation, d'orientation et d'animation au profit de la communauté de Mercier-Est;
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les fins ci-dessus mentionnées.

Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droit de recevoir, sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à la Corporation; le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux; les objets de la Corporation ne lui permettent pas de se livrer, sur le territoire du Québec, à des activités qui tombent dans le champ d'exercice exclusif d'une profession en vertu d'une loi; sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé et des règlements adoptés sous son autorité.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles et partenaires consacrent de nombreuses heures et de nombreuses ressources à chaque année, pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et la durée suivantes:

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Matériel informatique	Amortissement linéaire	4 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3- RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme adhère à un régime de retraite interentreprise à prestations déterminées. Les cotisations patronales représentent 3% du salaire brut, alors que l'employé verse une cotisation équivalente pour constituer un fonds d'au moins 6% du salaire brut.

Le régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées puisqu'il n'est pas possible au prix d'un effort raisonnable d'obtenir la part des actifs, des obligations, de l'excédent ou déficit du régime appartenant spécifiquement à l'organisme.

La charge encourue par l'organisme est présentée aux résultats sous la rubrique Salaires et charges sociales.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Cotisation - régime de retraite	\$ 8 060	\$ 9 800

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

4- TRANSFERTS AUX ORGANISMES MANDATAIRES

L'organisme, en tant que table de concertation, est fiduciaire de divers programmes de subventions. Des ententes ont été signées avec chacun des mandataires pour la réalisation des activités prévues. Les mandataires pour l'exercice courant sont:

- L'Antre-Jeunes de Mercier-Est (Écoles et milieux en santé, Québec en forme)
- Le service des loisirs Sainte-Claire (Avenir d'enfants, Québec en forme)
- La Maison des Familles de Mercier-est (Avenir d'enfants, SIPPE)
- Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur (Québec en forme, RUI)
- Les loisirs Longue Pointe (Avenir d'enfants)
- PITREM (Avenir d'enfants)
- Corporation de cinéma Station Vu (RUI)
- Corporation animation de places publiques (RUI)
- SÉSAME (Québec en forme, RUI)

5- DÉBITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Taxes à la consommation	4 665	8 626
Subventions à recevoir	10 315	8 012
Comptes à recevoir	211	1 511
	15 191	18 149

6- IMMOBILISATIONS

	2015		2014	
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	8 368	2 441	5 927	8 019
	8 368	2 441	5 927	8 019

7- MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant maximal de 5 000\$, portant intérêt au taux de 10%. La marge de crédit était inutilisée au 31 mars 2015.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

8- CRÉDITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	15 908	16 252
Salaires et vacances	19 427	38 285
Sommes à remettre à l'État	922	5 292
	<u>36 257</u>	<u>59 829</u>

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et, en vertu d'affectations d'origine externe, destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2014	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2015
	\$	\$	\$	\$
Ville de Montréal - Revitalisation urbaine intégrée du secteur Mercier				
Est et plan directeur	108 959	136 100	186 133	58 926
Québec en forme	47 516	180 000	181 792	45 724
Avenir d'enfants	26 658	248 993	254 421	21 230
Agence de la santé et des services sociaux - Quartier 21	29 167	-	29 167	-
	<u>212 300</u>	<u>653 562</u>	<u>740 592</u>	<u>125 880</u>

10- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le 26 mai 2015, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 20 263 \$ pour l'embauche d'une ressource humaine à temps plein au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

11- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En vertu d'un bail échéant en juin 2016, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 18 018 \$ pour ses locaux. L'organisme s'est aussi engagé en vertu d'un contrat de location de photocopieur échéant en 2018 à effectuer des versements minimums futurs totalisant 5 750 \$ taxes en sus.

Les versements minimums exigibles des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2016	15 900
2017	5 118
2018	1 500
2019	1 250

12- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à l'organisme Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur (YQQ) car la directrice générale siège sur le conseil d'administration de l'organisme. Au cours de l'exercice, l'organisme, en tant que fiduciaire du projet Saines habitudes de vie, a versé une contribution de 80 088 \$ (90 925 \$ en 2014) à l'organisme YQQ.

De plus, un membre fondateur de l'organisme Corporation de cinéma Station vu siège sur le conseil d'administration de l'organisme. Au cours de l'exercice, une contribution de 12 500 \$ a été versée à Station Vu dans le cadre du projet de Revitalisation urbaine intégrée.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt sur les dépôts à terme à taux fixe qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.